



ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

DEUXIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022 PAR TEAMS

MARDI 23 NOVEMBRE 2021

À la 2^e séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare tenue le **23 novembre 2021 à 19 h 00** à La Prairie, sur TEAMS et à laquelle sont présents :

Mmes Sandra Santa Ruiz, Patricia Girard et MM. Éric Bonin, Medoune Mouhamad Seck, Francisco Oliveira Machado tous membres parents formant quorum.

Mmes Amélie Lefebvre, Sonia Leboeuf et M. Emmanuel Maynard, représentants du personnel enseignant;

Mmes Michèle Lavigne et Sophie Mitchell, représentantes du service de garde;

Mme Sophie Tougas, directrice de l'école;
Mme Julie Marceau, directrice adjointe de l'école.

Public : Aucun

Absentes: Mmes Annie Viveiros, Aurélie Still (substitut) et Corina-Maria Zosim

1.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Tougas souhaite la bienvenue à tous.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bonin

QUE les membres du conseil adoptent l'ordre du jour du 23 novembre 2021.
(C-É.21-22-860) – Adopté

3.0 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021

Point en suivi : conférence pour les parents : Nous avons deux choix. Nous pouvons reconduire les capsules vidéo sur de nouveaux sujets ou nous pouvons attendre afin de voir si les mesures sanitaires vont changer et ainsi faire venir une conférence à l'école. Il faut s'assurer de dépenser toutes les sommes d'ici la fin de l'année afin de ne pas perdre l'argent.

Mme Sandra explique qu'elle a vécu, l'an dernier, des conférences dans l'ancienne école de sa fille et elles étaient pertinentes. Elle va nous fournir les coordonnées.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Maynard

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal du 21 septembre 2021.
(C-É.21-22-861) – Adopté

4.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

5.0 BUDGET RÉVISÉ DU SERVICE DE GARDE ET INFORMATIONS

Mme Michèle présente le budget révisé et explique les différences. Plusieurs changements sont reliés à la baisse de clientèle au niveau du service de garde (213 inscriptions) ainsi qu'à la hausse de clientèle au niveau des élèves qui dînent uniquement à l'école (204 élèves présentement et initialement, nous devions avoir 150 inscriptions).

Dû à la COVID, nous avons décidé de mettre une éducatrice par classe à l'heure du dîner afin d'éviter les risques de propagation, cependant cette décision augmente le budget lié aux salaires.

Dans le budget initial, nous n'avions pas de PEH de prévue, mais avec l'ajout d'élèves ayant des besoins particuliers, nous avons fait l'embauche d'une PEH dans notre équipe dans le but de bien répondre aux besoins de ces élèves.

Le budget du service de garde était déficitaire, l'école est venue palier à ce problème puisque le centre de services scolaire a absorbé les déficits de l'ensemble des écoles. Le centre de services scolaire est présentement en déficit.

Information : Si la situation pandémique continue d'évoluer, le service de garde prévoit des sorties à l'extérieur de l'école en février et en mars. Les élèves pourraient aller lors des pédagogiques au zoo de Granby et dans un centre d'escalade. Il y aura des frais chargés aux parents qui inscriront leurs enfants.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Francisco Oliveira Machado

QUE les membres du conseil adoptent le budget révisé du service de garde.
(C-É.21-22-862) – Adopté

6.0 SORTIES ÉDUCATIVES À APPROUVER

Présentation d'un document qui explique chacune des activités dans tous les degrés.

Nous avons besoin de votre approbation pour les sorties qui seront faites à l'école et à l'extérieur. L'ensemble des frais reliés aux sorties sera déboursé par l'école due à plusieurs annexes que nous recevons du ministère. Le montant total qui est absorbé par l'école est d'environ 30 000 \$.

Mme Sandra demande comment avons-nous décidé les activités et les sorties de l'école. Mme Tougas mentionne que les enseignants choisissent selon les contenus

enseignés, ils réfléchissent à varier notre offre d'activités tout au long du primaire et ils doivent respecter les mesures sanitaires en vigueur.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil adoptent les sorties éducatives de l'année 2021-2022. **(C-É.21-22-863) – Adopté**

7.0 FONDS À DESTINATION SPÉCIALE- RÉOLUTION

Nous avons reçu 600 \$ du Club Optimiste de La Prairie pour les groupes de sixième année, afin de faire l'achat de romans jeunesse.

Nous avons reçu 3 495 \$ de la caisse Desjardins afin de faire vivre une activité qui favorise l'engagement auprès de nos élèves. Chaque école a reçu un certain montant de la Caisse Desjardins. Ce montant était établi selon certains critères soient : le nombre d'élèves par école et le niveau de défavorisation de celle-ci.

Les quatrièmes années ont reçu un chèque de 1 200 \$ pour faire l'acquisition de romans jeunesse.

Les techniciennes en éducation spécialisée ont reçu un montant de 500 \$ de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail pour faire l'achat de matériel spécialisé pour les élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Maynard

QUE les membres du conseil adoptent les fonds à destination spéciale – résolutions pour l'année scolaire 2021-2022. **(C-É.21-22-864) – Adopté**

8.0 INFORMATION DE LA DIRECTION :

Activités Halloween :

Il y a eu décoration des portes de classe en lien avec le thème de l'année soit des fantômes pratiquant des sports.

Tous les élèves ont participé à un spectacle de Katomix où il y avait un gros dinosaure.

Les élèves ont lu à la lampe de poche et ils ont pu se sucrer le bec.

Activités à Noël :

Semaine du 13 décembre : Courrier de Noël: vendredi 17 décembre, le courrier sera terminé. Le courrier pourra être remis aux élèves le lundi 20 ou le mardi 21 décembre.

Lundi 13 décembre :

Danse-O-thon lors d'une récré prolongée du matin. De la musique sera mise à l'extérieur.

Vendredi 17 décembre :

Journée pyjama, spectacle virtuel de magie à 14h10 et collation spéciale.

Lundi 20 décembre :

Journée couleur de Noël (vert, blanc, rouge) ou accessoire (tuque de Noël, passe de renne...) + Just-dance via TEAMS dans les classes au retour de la récréation de l'après-midi (5^e période) prévoir environ 15 minutes.

Mardi 21 décembre :

Journée Chic + Spectacle de musique virtuel des élèves de l'école, qu'on peut visionner au moment de notre choix.

Vaccination :

La vaccination de 5 à 11 ans débutera sous peu. Des autorisations seront distribuées aux parents afin d'autoriser le transport des élèves de l'école vers le centre de vaccination de Candiac. La vaccination se déroulera du 7 au 21 décembre. Les parents recevront sous peu de plus amples informations. Nous sommes dans l'attente des dates réservées pour notre école.

Tests par gargarisme : Vous avez reçu la semaine dernière un courriel vous demandant l'autorisation d'effectuer des tests par gargarisme sur vos enfants, si le cas se présentait. La santé publique pourrait décider de venir à l'école, à la suite d'un cas positif, afin de faire passer un test aux élèves de la classe et ainsi diminuer le nombre de jours manqués d'école. Les parents doivent remplir un lien Internet et un formulaire papier.

9.0 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS À LA COMMISSION SCOLAIRE

Mme Girard fait un retour sur la consultation qui a été faite la semaine dernière concernant le calendrier scolaire 2022-2023, sur les critères d'inscription des élèves ainsi que sur la politique de l'organisation scolaire.

Mme Girard nous a envoyé deux courriels concernant une formation concernant le rôle des membres et la fonction du conseil d'établissement. Il y a 7 capsules à visionner. Il est fortement conseillé aux membres de les visionner.

10.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

11.0 AUTRES SUJETS

Planification éducation à la sexualité : Normalement la planification est approuvée en janvier, mais compte tenu de la situation pandémique et le fait que notre infirmière scolaire doit faire de la vaccination, nous devons devancer les ateliers sur la puberté des cinquièmes années puisqu'elle a des disponibilités en décembre. De plus, nous constatons certains besoins à ce sujet dans certaines classes. Les parents recevront, cette semaine, des lettres les informant du contenu des ateliers ainsi que les dates de ceux-ci.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Maynard

QUE les membres du conseil adoptent la planification éducation à la sexualité pour les cinquièmes années. (C-É.21-22-865) – **Adopté**

12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE à

20 h 12

Patricia Girard
Présidente

Sophie Tougas
Directrice